



« Marché des Artisans de l'ULg » Appel aux artisans ! Le dimanche 5 novembre 2017

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des activités du Bicentenaire de l'ULg, l'Amicale du Personnel est heureuse de vous annoncer qu'elle organisera un marché artisanal le **dimanche 5 novembre 2017 de 10h à 17h**. Elle veut ainsi promouvoir les artistes et créateurs de l'Université de Liège.

Cette journée se révélera un moment privilégié de rencontre. Elle sera aussi pour tout un chacun l'occasion d'acquérir l'une ou plusieurs de vos créations.

Nous insistons également sur le côté « créatif et artisan » des participants, nous n'accepterons pas de revendeurs ou de commerciaux ni de métiers de bouche.

Nous sélectionnerons parmi les différentes propositions un nombre défini d'exposants, une trentaine au total. Nous veillerons autant que possible à varier les disciplines ainsi qu'à favoriser l'originalité et la qualité des propositions.

L'Amicale mettra tout en œuvre pour promouvoir et assurer le succès de cette manifestation (invitations, diffusion).

Nous clôturerons les inscriptions le **15 juin 2017**. Notre Conseil d'Administration procédera à la sélection des artisans dans les 15 jours et nous vous informerons de sa décision par mail.

Le droit de participation est offert par l'Amicale, vous disposerez de 1, 2 ou 3 tables de 1,25m et/ou de 3 grilles de 1,20m de large, selon le nombre de participants.

Si ce projet vous intéresse, remplissez le formulaire et envoyez le au plus vite. Pensez à y joindre quelques photos de vos réalisations et éventuellement le lien de votre site Internet. Pour plus d'info, contactez Rosa Gago (rgago@ulg.ac.be, tél. 04 366 4503).

Au plaisir de vous lire et de découvrir vos œuvres, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.



L'Amicale du personnel
(APULg)



« Marché des artisans de l'ULg »

5 novembre 2017

de 10h à 17h

Aux amphithéâtres de l'Europe B4 au Sart Tilman à Liège

Formulaire d'inscription à retourner avec le règlement signé soit par courrier interne à Rosa Gago, Département des Sciences de la Vie, Bât. B22 ou par mail rgago@ulg.ac.be

Formulaire d'inscription (date limite le 31 mai 2017)

Nom :

Prénom :

Adresse ULg :

.....

Téléphone :

E-mail :

Site Internet :

.....

Type d'artisanat (peinture (acrylique, huile, aquarelle), sculpture, scrapbooking, créations bijoux, objets décors, créations en tissu, travail de la laine, du cuir ...), éventuellement bref descriptif :

.....

.....

.....

.....

.....

J'ai besoin pour mon installation de (choisir une formule uniquement) :

1 à 2 tables (+/-120 cm) et 3 grilles max (120x200 cm).

2 à 3 tables (selon disponibilités !), je n'ai pas besoin de grilles.

Je sollicite la mise à ma disposition d'un emplacement dans le cadre du marché des artisans. Je suis informé du fait que l'organisateur ne peut être tenu responsable de vols ou incidents divers. Le cas échéant, je prendrai à ma charge toutes assurances que j'estimerai nécessaire (cocher la case).

Date

Signature

Règlement du marché artisanal de l'APULg

(A nous renvoyer avec la mention « Lu et Approuvé » et signé !)

- 1- Ce marché artisanal est ouvert aux artisans et aux artistes amateurs membres de la communauté universitaire uniquement. Les professionnels ne sont pas acceptés.
- 2- La provenance et la vente des œuvres présentées se feront sous la seule responsabilité des exposants. La vente de tout objet non artisanal est interdite.
- 3- L'APULg veillera à la représentation de toutes les disciplines artistiques (peinture, sculpture, travail de la laine, création de bijoux, etc.) et se réserve le droit de rejeter une inscription sur ce critère.
- 4- L'APULg confirmera aux exposants leur présence fin juin. Les annulations de la part des exposants devront être annoncées assez tôt pour permettre le remplacement par un autre artisan.
- 5- Le marché artisanal se tiendra le dimanche 5 novembre 2017 de 10h à 17h dans le hall des amphithéâtres de l'Europe B4 (Boulevard du Rectorat, 13 au Sart-Tilman).
- 6- Le nombre d'exposants est limité à 40.
- 7- L'APULg se réserve le droit de refuser une œuvre si elle estime qu'elle véhicule des valeurs contraires aux siennes.

Obligations de l'exposant

- 1- L'exposant s'engage à être présent durant les heures d'ouverture du Marché artisanal.
- 2- L'exposant fournit à l'APULg quelques photos de créations représentatives de son travail (si possible en format jpg de haute définition), et/ou le lien vers son site Internet.
- 3- L'exposant organise le transport aller/retour de ses œuvres.
- 4- L'exposant donne l'autorisation à l'APULg d'utiliser les photos de ses œuvres sous quelque forme que ce soit (photographies, vidéo,...) pour la promotion de l'événement.
- 5- L'exposant s'engage à laisser un emplacement vide et propre au moment du départ. Pour le bon déroulement de l'organisation, il est demandé à l'exposant de ne pas procéder au démontage de son stand avant 16h30 !
- 6- La décoration du stand – et attaches appropriées – sur les grilles, sont à charge de l'exposant.

Informations techniques et pratiques

- 1- De base, les stands sont de 3 x 2 m équipés de 1 table de 1,25 m, de 3 grilles de 1,20 m et de deux chaises. L'aménagement de vos stands aura lieu le jour même entre 7h30 et 9h30.
- 2- Le démontage des stands aura lieu le jour même à 17h.
- 3- Possibilité d'avoir 1 table supplémentaire (max 3 par artisan).
- 4- Possibilité d'avoir 1 grille supplémentaire (selon le stock disponible).

Lu et approuvé

Nom – Prénom / Signature